

---

Extrait d'une lettre des représentants Lindet et Oudot près l'armée des côtes de Cherbourg (Manche) relative à la réclamation de fusils par Garnier de Saintes, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793)

Robert Lindet, Charles François Oudot

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Robert Lindet, Oudot Charles François. Extrait d'une lettre des représentants Lindet et Oudot près l'armée des côtes de Cherbourg (Manche) relative à la réclamation de fusils par Garnier de Saintes, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 442;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1911\\_num\\_78\\_1\\_41656\\_t1\\_0442\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41656_t1_0442_0000_3);

---

Fichier pdf généré le 21/02/2024

« Du 5 au matin.

« P.-S. Il est bien étonnant que Laval pris depuis plusieurs jours ne nous ait encore donné aucun signe de vie. Les districts environnants sont aussi insoucians : que pouvons-nous donc attendre du patriotisme d'un pareil pays.

« La Sarthe ne paraît pas s'ébranler, j'ignore quelles sont les forces du département d'Ille-et-Vilaine. Dans ce moment, le département de la Manche me marque que Caen ne nous a fait passer encore aucune arme, malgré deux courriers extraordinaires que j'ai envoyés à mes collègues, et l'annonce qu'ils m'ont fait d'un faible renfort de 1,500 fusils, lorsque le désarmement aurait dû en produire 10,000. Avec aussi peu d'ensemble et d'énergie, que pouvons-nous donc faire de rapide et d'heureux ?

« Annoncez-moi donc des secours par le premier courrier, ou des mesures qui me promettent un peu que nous serons dans le cas d'empêcher ces brigands de se cantonner cet hiver dans le pays et les bois qu'ils occupent.

« Je vous fais passer les observations que m'a transmis le département de la Manche. »

## XII.

*Extrait de la lettre des représentants Lindet et Oudot, datée de Caen, le 4 du 2<sup>e</sup> mois (1).*

Oudot et Lindet, représentants du peuple près l'armée des côtes de Cherbourg, transmettent au comité de Salut public copie de la dépêche qu'ils ont reçue de leur collègue Garnier de Saintes par laquelle il annonce que les brigands se sont emparés de Laval et qu'on demande des secours de toutes parts. Ils vont se concerter avec ce général (*sic*) sur l'objet de sa pétition, il demande sur-le-champ 3,000 fusils et 4 canons.

## XIII.

*Le Tourneur, représentant du peuple, dans le département de l'Orne, à ses collègues, membres du comité de Salut public (2).*

« Alençon, 5<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> décade du 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyens collègues,

« J'apprends par voie indirecte que mon collègue Thirion, représentant du peuple dans le département de la Mayenne, a fait des merveilles à Forcé, près Laval. Je lui envoie un courrier par Le Mans, qui instruira notre collègue Guimberteau et lui fera passer la présente avec copie de deux lettres, l'une de Le Carpentier, l'autre de Oudot, à Caen.

« Nota. Le district de Mayenne est en fuite, sans doute à Laval, excepté le procureur syndic, le citoyen Potier, qui n'a pas quitté son poste; toute la municipalité est en fuite,

« J'ai fait évacuer les maisons d'arrêt sur Chartres. 89 prêtres réfractaires, destinés pour ici, partis de Laval, ont été interrompus dans leur marche par le district de Mayenne, qui nous a renvoyé les forces que nous lui avions fait passer, et a fait conduire à Lassay les réfractaires. Les femmes de Lassay se sont jetées à leurs genoux, leur ont demandé des bénédictions, se sont portées aux prisons, les ont ouvertes à tous les brigands, ont voulu massacrer le receveur du district, piller l'administration qui a eu toutes les peines à échapper à leur fureur. Enfin les braves sans-culottes, en petit nombre, ont fait repartir les prêtres dans la nuit. Ils ont été conduits à Argentan, demain ils arriveront, et je les ferai conduire à Chartres avec 60 que j'y ai déjà fait conduire, et entre autres 3 hommes et femmes suspects.

« Nous avons découvert cette semaine 11 prêtres cachés entre des planches doubles, ayant des vivres, des bijoux et de l'or.

« Le procureur syndic du district de Mayenne est le seul qui soit resté à son poste.

« J'ai envoyé un courrier à Rouen; demain il m'arrive un millier de poudre. Caen envoie des fusils et des canons dans le département de la Manche. Les tombeaux me feront des balles. 2,000 hommes armés sont déjà à Mayenne. Tout le district de Domfront, d'un bon esprit, est levé, armé de fourches, piques, brocs (*sic*) et deux pièces de canon.

« Avec les mesures prises par nos collègues Pocholle, Le Carpentier, Oudot et Lindet, nous parviendrons à exterminer cette race infernale, fanatisée par des monstres dont nous aurons bientôt purgé le sol de la liberté.

— Salut et fraternité.

« LE TOURNEUR.

— Je vous renvoie la suite de la déclaration du citoyen Tissot, pris à Mayenne (1), avec une autre déclaration qui m'a été faite ce matin par le citoyen Gaveau (*sic*) qui a fait prendre et a conduit à Saumur le général Sorinière.

10 heures du matin, 6<sup>e</sup> jour.

« Je ne saurais me procurer de généraux propres à commander. Faute de grain, l'on m'a amené de Mortagne, pour l'armée, 8,000 livres de pain. Je ne suis pas secondé encore de ce côté, mais je mets tout en œuvre. J'aurais bien besoin de 2 ou 4 pièces de canon avec leurs caissons, car je ne vois pas que l'ennemi puisse se porter par ailleurs que par ici. Envoyez-moi tout ce que vous pourrez, surtout un collègue, je ne puis plus m'en passer.

« LE TOURNEUR. »

*Note sur les brigands (2).*

Les brigands mis en déroute par l'armée de Mayenne ont forcé le poste de Varade et passé la Loire au nombre de plus de 20,000 hommes avec une trentaine de pièces d'artillerie, les troupes de la République en ont recouvré dans la Vendée et la partie de l'Anjou qu'avait en-

(1) Archives nationales, carton AFII 268, plaque 2257, pièce 27.

(2) Archives nationales, carton AFII 170, plaque 1393, pièce 41.

(1) Cette pièce n'est pas jointe.

(2) Archives nationales, carton AFII, 170, plaque 1393, pièce 44.